



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1273

Attribution de subventions pour un montant total de 12 000 euros à des associations de commerçants et producteurs dans le cadre de l'animation commerciale sur le territoire de la ville de Lyon

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

**Rapporteur :** Mme BOUZERDA Fouziya

**SEANCE DU 9 JUILLET 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1273 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 12 000 EUROS A DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS DANS LE CADRE DE L'ANIMATION COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La diversité de l'offre commerciale de la Ville de Lyon s'appuie sur un vaste tissu de proximité réparti au cœur des arrondissements. Dans ces polarités commerciales, la diversité des activités sédentaires et non sédentaires animent la vie des quartiers et contribuent à la qualité du cadre de vie des Lyonnais.

Ce dynamisme repose notamment sur les actions collectives menées par les associations de professionnels qui souhaitent répondre aux enjeux économiques de leurs adhérents, ainsi qu'aux attentes des clients.

Pour assurer la pérennité de ces actions et garantir ainsi le maintien d'une offre commerciale de qualité, la Ville de Lyon accompagne les démarches de plusieurs associations :

1. **Association "Côté Grand'Côte : Artisans, Commerçants et Créateurs" - 1<sup>er</sup> arrondissement** : attribution d'une subvention de 3 000 euros pour l'édition et la diffusion de nouveaux supports de communication dans le cadre d'un plan de communication centré sur les atouts de la rue.

Objectif de l'action : faire connaître la Grande Côte en tant que pôle économique.

L'Association "Côté Grand'Côte : Artisans, Commerçants et Créateurs" a été créée en 2008. Ses objectifs sont :

- aider à la pérennité des activités artisanales et commerciales du quartier de la Grande Côte ;
- organiser des manifestations à caractère commercial ou non, pour dynamiser la rue ;
- servir de lien avec les institutionnels ;
- communiquer sur l'activité économique de la rue ;
- travailler avec d'autres associations environnantes ayant les mêmes buts ;
- soutenir toutes les opérations pouvant faciliter l'accomplissement de ces objets ou favoriser leurs réalisations.

En 2014, l'Association comptait 30 adhérents, soit la quasi-totalité des acteurs du périmètre. Elle ne dispose pas de salarié. Toutes les actions sont

réalisées grâce au bénévolat de ses membres actifs. Elle organise régulièrement des événements : vide-greniers, animations et illuminations de fin d'année (« Noël autrement »), travail photographique de portraits.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2015 est d'environ 11 000 €.

La montée de la Grande Côte est un lieu à forte identité culturelle de par son histoire, son patrimoine, mais aussi par les caractéristiques de ses acteurs : associations, boutiques indépendantes ou artistes.

Ces deux dernières années, de nombreuses nouvelles activités s'y sont implantées : styliste, caviste, photographe, boutique de décoration, boutique de souvenirs, couturière, boutique enfant, salon de thé, librairie.

L'évolution de ces implantations en rez-de-chaussée atteint aujourd'hui un moment charnière où il est nécessaire de valoriser cette dynamique et aussi d'être particulièrement attentif à la pérennisation de ces activités.

Ainsi, le constat partagé par les différents acteurs est que la montée Grande Côte existe aujourd'hui comme véritable pôle économique. Pour autant, elle n'est pas encore identifiée comme tel par les habitants de l'agglomération ou les touristes.

Suite à ce constat, l'Association des commerçants souhaite aujourd'hui mettre en valeur leurs points communs et travailler sur une identité partagée. Elle dispose actuellement de trois principaux supports de communication que sont : une plaquette, un site Internet et une page Facebook.

Un gros travail de redéfinition de l'environnement graphique a été fait pour les uniformiser et proposer un projet de communication autour d'un mot image qui reviendra sur chaque support afin d'accroître la portée du message.

Les objectifs de ce projet de communication sont de :

- mobiliser les relais et partenaires, à travers des actions communes pour une plus grande efficacité de communication ;
- diffuser une identité commune, en travaillant sur le contenu des supports ;
- identifier la Grande Côte comme pôle économique en montrant l'intérêt de l'offre qu'elle présente.

Le budget prévisionnel pour ce plan de communication est de 7 000 €. L'Association sollicite une participation financière de la Ville de Lyon à hauteur de 3 000 €.

La période de mise en œuvre serait de septembre à décembre 2015.

**2. Association des commerçants du quartier Auguste Comte – 2<sup>e</sup> arrondissement** : attribution d'une subvention de 3 000 euros pour l'organisation de l'opération Tapis Rouge 2015.

L'Association Quartier Auguste Comte, créée en 1986, regroupe une trentaine de commerçants, dans un périmètre situé entre les places Bellecour et Carnot.

Associé à l'art de vivre, le quartier Auguste Comte regroupe plus de cent-cinquante commerces, essentiellement des antiquaires, galeristes, artisans mais aussi des décorateurs et des créateurs de mode qui donnent à ce quartier une identité forte et particulière.

Chaque année, le premier jeudi d'octobre, l'Association de commerçants organise la soirée "Tapis Rouge". Cette soirée conviviale a pour vocation de faire connaître la rue et ses commerces à de nouveaux visiteurs et de fidéliser les clients lyonnais. La rue est « piétonne » pour la soirée et recouverte d'un tapis rouge, permettant ainsi la déambulation des visiteurs d'un commerce à l'autre. Chaque commerçant qui participe à Tapis Rouge accueille les visiteurs dans sa boutique toute la soirée.

L'année 2015 a été marquée par un changement de bureau. Trois nouvelles commerçantes composent la nouvelle équipe. Pour cette année, le nouveau bureau a décidé de poursuivre l'événement tel qu'il existait jusqu'à présent : la soirée sera ainsi ponctuée d'un défilé de mannequins habillés en robes de mariée en partenariat avec Max Chaoul. Une animation musicale est également prévue.

Le budget prévisionnel de l'opération Tapis Rouge 2015 s'élève à 12 650 €. L'Association sollicite une aide financière de la Ville de Lyon à hauteur de 3 000 €.

**3. Association Interfel :** attribution d'une subvention de 1 500 euros pour l'animation d'une journée de promotion des fruits et légumes frais organisée à Lyon, dans le cadre de la semaine Fraîch'Attitude.

Interfel, l'interprofession des fruits et légumes frais, organise tous les ans sur l'ensemble du territoire national, la semaine Fraîch'Attitude pour promouvoir la consommation des fruits et légumes frais auprès du grand public. Du 12 au 21 juin 2015, dans toute la France, de nombreux ateliers et animations permettront au public d'apprécier les bienfaits des fruits et légumes frais.

La semaine nationale de la « Fraîch'Attitude » permet d'aller à la rencontre des consommateurs pour :

- donner des conseils et astuces pour cuisiner et consommer plus facilement les fruits et légumes frais au quotidien ;
- proposer des moments d'échange et de convivialité autour des fruits et légumes frais ;
- sensibiliser à la notion de saisonnalité.

Créée en 1976, l'Association Interfel rassemble et représente paritamment les collèges des organisations professionnelles de la Production, de l'Expédition, du Détail et de la Distribution des fruits et légumes frais.

A Lyon, la 11<sup>e</sup> édition se traduit par l'organisation d'une journée Fraîch'Attitude sur la place de la République. Plusieurs espaces sont prévus : présentation des métiers et filières, mise en avant des bienfaits des fruits et légumes pour la santé, sensibilisation à la saisonnalité, ateliers cuisine et jardinage.

A Lyon, cet événement est organisé en partenariat avec la Mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement et plusieurs autres partenaires s'associent à la manifestation : Rhône-Alpes Gourmand et Marché de gros de Corbas, les Jeunes Agriculteurs du Rhône, la Confrérie de la Pomme du Pilat, l'Association du marché de la Croix-Rousse, la ligue contre le cancer, la MJC Perrache...

Il convient également de préciser que l'Association Interfel appuie régulièrement les opérations d'animation des marchés de la ville de Lyon (Croix-Rousse, Monplaisir) en mettant du personnel à disposition le week-end.

La Ville de Lyon souhaite soutenir cette manifestation pour sensibiliser les Lyonnais à une consommation de produits frais locaux issus de filières de production développées dans le respect de l'homme et de son environnement.

La dépense prévisionnelle de l'organisation de cette journée est de 7 370 €. La Ville de Lyon soutient cette initiative à hauteur de 1 500 €.

**4. Association « Hello Georges ! » Commerçants et artisans du quartier Saint Georges dans le Vieux Lyon – 5<sup>e</sup> arrondissement :** attribution d'une subvention de 3 000 euros pour le développement de son programme d'animation et de communication dans le cadre de la promotion de l'image d'un « quartier du Goût et du bon Goût ».

Créée en 2014, cette jeune association regroupe à ce jour plus d'une vingtaine d'adhérents sur le secteur de Saint Georges dans le Vieux Lyon. Forte d'une belle dynamique et d'une identité visuelle affirmée, elle souhaite promouvoir l'image d'un « quartier du Goût et du bon Goût » en assurant la mise en valeur de la qualité et du service assurés par l'offre commerciale de proximité.

Pour l'année 2015, l'Association souhaite développer un programme d'actions axé sur l'animation et la communication comprenant :

- Jeu concours (réalisé en avril) destiné à créer du flux de nouvelle clientèle et consistant à retrouver une liste d'objets insolites disséminés chez les 20 commerçants participants du quartier. A l'issue du jeu, un tirage au sort a permis d'offrir une tablette numérique.
- Dans le cadre du Festival Lyon Roses 2015 (réalisé en mai), installation d'une exposition temporaire de portraits des commerçants sur l'avenue Adolphe Max et distribution de cartes postales, le tout dans le thème de la Rose.

- La rentrée des forains : les commerçants et les forains collaborent pour une journée d'animation du quartier dont le contenu reste à préciser.
- Les lumières de Saint Georges : dans le cadre des illuminations de fin d'année, mise en place d'une animation nocturne « les lanternes chinoises », associée à la vente de lumignons estampillés « HELLO GEORGES ! ».

Cette dernière action serait soutenue dans le cadre des subventions d'illuminations et d'animation de fin d'année.

La dépense prévisionnelle pour le développement du programme d'actions axé sur l'animation et la communication est de 11 381 €. L'Association sollicite une aide financière de la Ville de Lyon à hauteur de 3 000 €.

**5. Association du Marché Bio Lyon Monplaisir – 8<sup>e</sup> arrondissement** : attribution d'une subvention de 1 500 euros pour accompagner le programme d'animations 2015 de l'Association.

Le Marché Bio de la place Courtois fête sa deuxième année d'existence. Suite à l'action de dynamisation des marchés Bio initiée en 2014 par la Ville de Lyon et dans le cadre de la 3<sup>e</sup> phase d'accompagnement des démarches collectives, les commerçants, artisans et producteurs ont décidé de constituer une association afin d'assurer la promotion du marché.

Pour l'année 2015, cette jeune association se donne pour objectif d'animer le marché, d'améliorer la visibilité du site ainsi que l'information des clients sur la nature et l'origine des produits proposés.

Le programme d'action prévoit deux animations annuelles : l'anniversaire du marché au printemps et la semaine « Manger Bio et local, c'est l'idéal » en septembre ; ainsi que l'acquisition de matériel de signalétique temporaire pour identifier le marché les jours de tenue (oriflamme).

La dépense prévisionnelle pour accompagner le programme d'animations 2015 est de 3 310 €. L'Association sollicite une aide financière de la Ville de Lyon à hauteur de 1 500 €.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions suivantes, pour un montant total de 12 000 euros, sont allouées aux associations de commerçants et producteurs ci-dessous, pour la réalisation d'actions d'animation commerciale sur le territoire de la ville de Lyon :

Arrdts	Nom de l'association	Adresse du siège de l'association	Objet de l'action	Montant proposé en euros
1 <sup>er</sup>	Association Côté Gran'Côte : Artisans, Commerçants et Créateurs	Mairie du 1 <sup>er</sup> arrondissement 2 place Sathonay 69001 Lyon	Edition et diffusion de nouveaux supports de communication	3 000
2 <sup>e</sup>	Association des commerçants du Quartier Auguste Comte	33 rue Auguste Comte 69002 Lyon	Opération Tapis Rouge 2015	3 000
	Association Interfel	/	Semaine Fraïch'Attitude	1 500
5 <sup>e</sup>	Association Hello Georges ! Commerçants du quartier St Georges	C/O Emilien et Coralie Rue Adolphe Max 69005 Lyon	Développement programme d'animation et de communication	3 000
8 <sup>e</sup>	Marché Bio Lyon Monplaisir	/	Animations 2015	1 500
<b>Montant total</b>				<b>12 000</b>

2. La dépense en résultant, soit 12 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51977, programme animations, opération valocial, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. BOUZERDA